

Le CIL du Point du Jour est apolitique et indépendant : c'est une association d'habitants. Sans vos adhésions, il n'est rien.

Le quartier vit par ET pour ses habitants et leurs envies : le CIL a besoin de recueillir vos informations et vos propositions...qui seront portées pour améliorer notre quotidien.

La cotisation annuelle est de **15 € par famille**.

Pour prendre contact par courriel :

cil.pdj@orange.fr

Pour adhérer au CIL du Point du Jour:

Bulletin d'Adhésion:

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone (facultatif) :

A retourner SVP accompagné de 15€ (cotisation Adhérent) par chèque à l'ordre du « C.I.L. du Point du Jour ».

Comité d'Intérêt Local du Point du Jour
67 bis rue des Aqueducs - 69005 LYON



**Comité d'Intérêt Local
du Point-du-Jour**

ENSEMBLE

AMELIORONS

NOTRE QUARTIER

Association loi 1901 déclarée en Préfecture du Rhône en 1923
Affiliée à l'Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon
67 bis rue des Aqueducs 69005 LYON

Le CIL du Point du Jour a pour buts :

- Ecoute des souhaits des habitants,
- Protection et amélioration du cadre de vie des habitants,
- Défense des intérêts généraux du quartier dans les domaines : Urbanisme et habitat, déplacements urbains, voirie et stationnement, espaces verts, sécurité, propreté, ...
- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine.

Ses moyens d'actions sont :

- Concertation avec les pouvoirs publics et les élus,
- Réunions publiques d'information.
- Permanences mensuelles ouvertes à tous les habitants, en principe le 3^{ème} Samedi de 10h à 12h à la Maison des Associations (Maison Dufour, 25 rue Joliot-Curie).
Réunions annoncées sur les sites et journaux officiels.

Actions et Projets en cours :

- Environnement : suivi de l'aménagement et de la biodiversité dans le Parc de la Garde et sur le quartier, lutte contre l'ambroisie, Concours de Fleurissement,
- Surveillance vigilante des permis de construire (PC) et de l'urbanisation du quartier (projet Massues),
- Suivi des projets soumis à concertation : modifications du PLUH (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) et du PDU (Plan Déplacements Urbains), Voies Lyonnaises, ...
- Protection des E.B.C. (Espaces Boisés Classés)
- Transports et Déplacements : amélioration de l'accessibilité du quartier, projet de « Navette Inter-quartier du Plateau », soutien au projet de métro E...et au projet de TEOL,
- Sécurisation des déplacements et traversées des piétons (par ex. : rue de la Garde, rue des Aqueducs, rue Nicolas Sicard, ...)

- Sensibilisation à la propreté et à l'environnement (actions de sensibilisation « faites de la propreté », tri sélectif, installation de silo et bacs, entretien des parcs et voiries, ...),
- Modes doux : développement de pistes et voies cyclables sur le Plateau, emplacements de stationnement des vélos et trottinettes,
- Voirie : aménagement visant à limiter la vitesse des véhicules, suivi de l'entretien et/ou remise en état de voiries, des projets (impasse du Point du Jour, réunion de programmation)
- Vieillesse de la population : incidences sur la vie de quartier, la mobilité (bancs de repos), l'aménagement, ...

Participation à l' UCIL (Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon)

- Le CIL est membre de l'UCIL et participe aux travaux de Commissions au sein de l'UCIL :
Déplacements, Vélo, Piéton, Vie nocturne, Aménagement Urbain, Propreté-Déchets, Ecologie Urbaine, Vieillesse, ...

Rappel : [Tout adhérent du CIL peut participer à ces commissions ainsi qu'à l'Université Citoyenne \(ville de Lyon\)](#)

Périmètre d'intervention du CIL du Point du Jour

- Au Nord : rue des Aqueducs, rue de la Garde, rue E. Locard, rue Sœur Janin, avenue du Point du Jour, impasse de Luzy, impasse Cumin,
- à l'Est : rue Commandant Charcot,
- au Sud : rue Pierre Valdo,
- à l'Ouest : rue Jean Fauconnet, rue Tourvielle, rue Joliot Curie, avenue Général Eisenhower, rue de Boyer.